

CHARTRE INFORMATIQUE ET INTERNET

Le réseau Internet est un formidable outil de recherche, au service des élèves et de tous les personnels de l'établissement, mais son utilisation nécessite de connaître et d'appliquer certaines règles qui sont précisées ci-après.

1. Conditions d'accès

- L'utilisateur se voit attribuer un compte informatique (un identifiant et un mot de passe) qui lui permet de se connecter au réseau pédagogique. Les comptes et mots de passe sont nominatifs et personnels. Chaque utilisateur est responsable de l'utilisation qui en est faite.
- L'accès à un poste de consultation Internet est soumis à l'acceptation et donc à la signature du présent « code de l'utilisateur » par l'élève, par ses parents et par tous les personnels de l'établissement.
- L'utilisateur a conscience que l'activité sur le réseau est identifiable et enregistrée. Elle est contrôlable à tout moment.
- La connexion au réseau Internet n'est permise que pour des besoins pédagogiques. Pour les élèves, l'accès au réseau ne peut avoir lieu qu'avec l'autorisation et sous la responsabilité d'un enseignant ou d'un adulte.
- L'accès à des fins personnelles ou non professionnelles est interdit.
- Avant l'usage d'un outil numérique, l'élève doit faire valider le travail envisagé par l'adulte qui l'a sous sa responsabilité.
- Toute impression de document doit être autorisée par un adulte.

2. Responsabilités

Le respect des autres :

On ne doit jamais ouvrir, modifier, effacer les fichiers d'autrui, (sauf autorisation). Pour les élèves, l'utilisation d'une messagerie est soumise à l'autorisation d'un adulte. Pour toutes publications liées au collège, on doit utiliser un langage courtois et respectueux dans les modes de communication digitale (e-mails, commentaires, réseaux sociaux...). On doit toujours signer de son nom.

Le respect du matériel :

Avant l'usage d'un outil numérique, l'élève s'inscrit au registre d'emprunt prévu. Il engage sa responsabilité en cas de dommages matériels.

Le respect du droit d'auteur :

Toute copie d'un logiciel autre que la copie de sauvegarde est formellement interdite.

Toute publication ou distribution de documents ou de logiciels téléchargés nécessite l'accord préalable de l'auteur. Par ailleurs, l'auteur doit obligatoirement être cité.

Le respect des valeurs humaines et sociales :

Il est interdit de se connecter intentionnellement à des sites à caractère violent, raciste, extrémiste ou pornographique. Tout utilisateur doit savoir qu'un contrôle de l'utilisation d'Internet est effectué par les services académiques, en plus de celui effectué dans l'établissement. Les textes de lois (code civil, code pénal, code de la propriété intellectuelle) prévoient des sanctions lourdes (amendes et/ou peines de prison) à l'encontre des personnes qui ne respectent pas les dispositions énoncées au paragraphe Responsabilités.

 J'ai pris connaissance de la chartre informatique et Internet du collège. Je suis informé.e que le non respect de cette charte entraînera l'interdiction provisoire ou définitive, d'accès à Internet et au réseau de l'établissement

Nom Prénom Classe

Signature de l'utilisateur

Signature de ses parents pour les mineurs